

De nouvelles antennes cellulaires sur la Côte-Nord en 2024



Les travaux ne sont pas encore entamés et Telus dit être encore à l'étape de planification. (Photo d'archives) Photo : Radio-Canada

Par Paul Fontaine

Des secteurs de la Côte-Nord où les ondes sont inaccessibles devraient être desservis dès 2024, selon Telus. L'entreprise compte déployer neuf antennes cellulaires en Minganie et dans la Manicouagan.

Les travaux n'ont toutefois pas encore débuté. Telus dit en être encore à l'étape de planification.

La compagnie indique qu'elle doit obtenir des permis de construction, rencontrer les communautés avoisinantes et acquérir les terrains visés.

Les tours de téléphonie seront érigées là où le réseau cellulaire est toujours inexistant, notamment le long des routes 138 et 389.

Liste des secteurs visés

- Est de Sept-Îles
- Est de la rivière Moisie
- Rivière-au-Tonnerre
- Rivière-Saint-Jean
- Baie-Johan-Beetz
- Aguanish
- Lac-Walker
- Nord de Baie-Comeau
- Barrage Manic-2
-

Une question de sécurité routière

Des élus locaux saluent l'avancement du projet, mais rappellent que l'accès aux ondes en va de la sécurité des communautés et des automobilistes.

La couverture cellulaire est quasiment... elle est inexistante. On ne dira pas quasiment inexistante. C'est une question de sécurité, souligne le préfet de la MRC de Sept-Rivières et maire de Port-Cartier, Alain Thibault.

Il ajoute que la couverture cellulaire doit être offerte non seulement dans les municipalités, mais aussi sur les tronçons de route entre celles-ci. On ne peut pas être juste régional et local. Il faut penser en fonction de nos déplacements, soutient l' élu, qui cite la zone entre Port-Cartier et Rivière-Pentecôte et celle de Baie-Comeau à Baie-Trinité.

Le déploiement de ces nouvelles antennes nécessite un investissement de 6,9 millions de dollars par Québec et de 4,1 millions de dollars par le CRTC.

La semaine dernière, le responsable du dossier de la couverture cellulaire et député caquiste d'Orford, Gilles Bélanger, a fait [une sortie publique](#) pour inciter son gouvernement à accélérer le déploiement des ondes.

En campagne électorale, François Legault s'est engagé à [étendre la téléphonie mobile à l'ensemble du Québec d'ici 2026](#).

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2011586/couverture-cellulaire-reseau-minganie-manicouagan>